

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 12 décembre 2012

sous la Présidence de Monsieur Muriel THALMANN

Préavis 18/2012 Budget année 2013

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 18-2012 du 31 octobre 2012,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver le projet de budget pour l'exercice 2013 dont le résumé est le suivant :

- Total des charges	CHF	140'487'175.00
- Total des revenus	CHF	140'320'100.00
		<hr/>
- Excédent de revenus	CHF	167'075.00
		=====

après :

- Amortissements	CHF	3'454'700.00
- Attribution aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF	738'300.00
- Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouvellement	CHF	-1'790'170.00

2. d'approuver le projet de budget d'équipement et de modernisation des réseaux des Services Industriels (Budget EMR) CHF 1'000'000.00

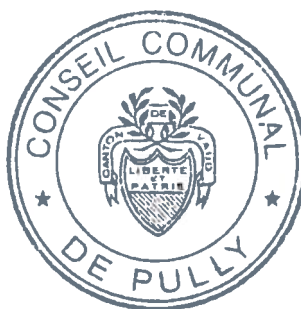
3. d'approuver le budget 2013 de la Commission Intercommunale de la STEP de Lausanne (CISTEP).

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire

Muriel THALMANN



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 13 décembre 2012